

Une plateforme solaire pour tous

Pour favoriser le développement des énergies renouvelables, et notamment le recours à l'énergie solaire photovoltaïque et thermique, les Intercommunalités du département, en partenariat avec le Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine-et-Loire (SIEML), ont mis en place un outil simple, fiable et gratuit pour répondre à tous ceux qui s'interrogent sur l'opportunité d'installer des panneaux solaires sur leur toiture.



Solaire photovoltaïque, un gisement important en Maine-et-Loire

En Maine-et-Loire, le solaire photovoltaïque et thermique représente un gisement important car le département dispose d'une surface de toitures conséquente.

Les Intercommunalités souhaitent accompagner cette montée en puissance du solaire pour en faire une solution durable qui profite à tous et qui viendra directement stimuler l'économie locale.

Mais devant des démarches qui peuvent sembler complexes et des sollicitations en tout genre, nombre de particuliers ou entreprises ont besoin d'un coup de pouce afin de franchir le pas.

L'Agglomération du Choletais, avec le concours du SIEML, propose aujourd'hui un outil pour lever les freins rencontrés et encourager les choletais à équiper leur toiture : une plateforme numérique développée par la société In Sun We Trust, véritable aide à la décision.

Un outil simple pour mesurer le potentiel de sa toiture

La plateforme solaire est un outil accessible à tous, depuis le site internet de l'Agglomération du Choletais. Présentée sous forme de cadastre solaire interactif, elle permet d'obtenir gratuitement, en quelques clics, une réponse sur l'intérêt ou non d'installer des panneaux solaires :

- thermiques (capter la chaleur du soleil pour produire de l'eau chaude sanitaire ou pour le chauffage),
- ou photovoltaïques (capter la lumière du soleil pour produire de l'électricité).

Il suffit de saisir son adresse dans la barre de recherche, puis à partir d'algorithmes et de données géographiques, le simulateur estime le potentiel d'énergie solaire de la toiture selon plusieurs facteurs :

- l'orientation, l'inclinaison, l'ensoleillement du toit,
- l'ombrage possible des bâtiments ou arbres alentour,
- les températures moyennes,

Le simulateur fournit également le gain de l'installation, le nombre optimal de panneaux à prévoir et l'économie réalisée.

La plateforme permet enfin d'échanger avec des experts sur son projet (de son élaboration jusqu'à 2 ans après la pose des panneaux) et d'être mis en relation avec des artisans locaux qualifiés, qui ont signé une charte d'engagement et de qualité pour poser les panneaux.

L'utilisateur dispose d'une information claire et objective pour réfléchir à son projet photovoltaïque.

Cette plateforme sera mise en œuvre début mars 2020.